
CHAPITRE 3 – CLASSIFICATION DES USAGES

3.1 Classification de référence

La classification des usages s'appuie sur la liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds du Manuel d'évaluation foncière du Québec 2017, produit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. La numérotation des sous-classes et des usages dans ce chapitre lui est liée. Lorsqu'une catégorie est indiquée (code à 1, 2 ou 3 chiffres), l'ensemble des usages qui l'accompagnent sont inclus à la classe ou sous-classe d'usages. Aux fins de ce règlement, ce manuel constitue un document de référence.

Cette classification a été adaptée aux besoins du présent règlement et ne concerne que les usages principaux et secondaires. La classification de l'habitat lui est indépendante, sauf exception.

Un usage non répertorié dans cette classification doit être intégré à la sous-classe d'usage qui lui est le plus apparentée en fonction de la nature de l'usage et du degré d'incidence sur le voisinage que peut générer cet usage en termes d'impact visuel, d'impact environnemental, de circulation, de nuisance (bruit, poussière, odeurs), de risque de santé ou de danger pour la sécurité publique.

3.2 Interprétation

Pour les fins du présent règlement, les usages sont réunis en classes et sous-classes d'usage. Les usages principaux sont définis selon leur appartenance aux huit classes d'usages suivantes :

- 1° Résidences;
- 2° Commerce;
- 3° Services;
- 4° Industrie manufacturière;
- 5° Production d'énergie;
- 6° Industrie extractive;
- 7° Utilités publiques;
- 8° Transport et communication;
- 9° Administration et services publics;
- 10° Récréation, sports et loisirs;
- 11° Agricole;
- 12° Forestier;
- 13° Conservation et récréation extensive;
- 14° Chasse et pêche.

Chacune de ces classes d'usages se décomposent en sous-classes composés des usages qui les forment. Un document annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante présente les détails pertinents associés à cette classification.

CLASSES, SOUS-CLASSES ET USAGES

CLASSE 1 : RÉSIDENCES

Sous-classe 1 : Résidences unifamiliales (R1)

Sous-classe 2 : Résidences bifamiliales (R2)

Sous-classe 3 : Résidences trifamiliales (R3)

Sous-classe 4 : Résidences multifamiliales (R4)

Sous-classe 5 : Résidences collectives (R5)

- 154 Maison de retraite et orphelinat
- 159 Autres habitations de groupes
- 654 Service social hors institution
- 1511 Maison de chambres et pension
- 1532 Maison d'étudiants (collège et université)
- 1539 Autres résidences d'étudiants
- 1600 Hôtel résidentiel
- 1610 Motel résidentiel
- 1890 Autres résidences provisoires
- 1990 Autres immeubles résidentiels

Sous-classe 6 : Maison uni modulaire (R6)

- 1211 Maison mobile
- 1702 Parc de maisons mobiles

Sous-classe 7 : Résidence de villégiature (R7)

Résidence unifamiliale isolée, située dans un environnement de villégiature. Ex. : zone de villégiature, station de ski.

Sous-classe 8 : Résidence de ferme en zone agricole dynamique

Une résidence de ferme est une résidence unifamiliale isolée ou bi générationnelle associée aux privilèges et droits acquis prévus à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (Chap. P-41.1) comme suit :

- 1) Soit être associées à une ferme et à une personne dont l'occupation principale est l'agriculture (Article 40);
- 2) Soit être implantées sur un lot ou un ensemble de lots contigus vacant d'une superficie de plus de 100 hectares (Article 31.1);
- 3) Soit être implantées en vertu de droits acquis avant l'application de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (Articles 101 et 103);
- 4) Soit être implantées sur un lot ayant fait l'objet d'une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole avant la date d'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement de la MRC La Haute-côte-nord, soit le 1er octobre 2015

Sous-classe 9 : Résidence de ferme en zone agricole viable (RF2)

Résidence unifamiliale isolée ou bi générationnelle répondant aux conditions suivantes :

- 1) Être rattachées à une exploitation agricole ou forestière commerciale, même si celle-ci ne constitue pas le revenu principal du propriétaire;
- 2) Être situées en bordure d'un chemin public existant et entretenu à l'année;
- 3) Que le lot visé soit vacant et que sa superficie soit d'au moins dix hectares.

Sous-classe 10 : Résidence de ferme en zone agricole en dévitalisation (RF3)

Les résidences unifamiliales ou bi générationnelles isolées aux conditions suivantes :

- 1) Être rattachées ou non à une exploitation agricole ou forestière commerciale;
- 2) Être situées en bordure d'un chemin public existant et entretenu à l'année;
- 3) Que la superficie minimale du terrain soit de dix hectares.

Sous-classe 11 : Résidence agro-forestière (RF4)

Les résidences unifamiliales isolées ou bi générationnelles répondant aux conditions suivantes :

- 1) Être situées en bordure d'un chemin public existant et entretenu à l'année;
- 2) Que la superficie minimale du terrain soit de dix hectares.

Sous-classe 12 : Mini maisons (R9)

Maison de moins de 50 m² au sol sur 1 étage et pouvant comporter une mezzanine

CLASSE 2 : COMMERCE**Sous-classe 1 : Commerce et service de proximité (C1)**

- 5413 Dépanneur (sans vente d'essence)
- 5532 Station libre-service ou avec service, sans réparation de véhicules automobiles
- 5533 Station libre-service ou avec service et dépanneur, sans réparation de véhicules automobiles
- 5814 Restaurant et établissement offrant des repas à libre-service (cafétéria, cantine)
- 5892 Comptoir fixe (frites, burger, hot-dogs ou crème glacée)
- 5911 Vente au détail de médicaments et d'articles divers (pharmacies)
- 5991 Vente au détail de fleurs (fleuriste)
- 5993 Vente au détail de produits du tabac, de journaux, de revues et de menus articles (tabagie)
- 6111 Service bancaire (dépôts et prêts, incluant les banques à charte)
- 6113 Guichet automatique
- 6211 Service de buanderie, de nettoyage à sec et de teinture (sauf les tapis)
- 6214 Service de buanderie et de nettoyage à sec (libre-service)
- 6231 Salon de beauté
- 6232 Salon de coiffure
- 6233 Salon capillaire
- 6234 Salon de bronzage ou de massage
- 6263 Service de toilettage pour animaux domestiques
- 6351 Service de location de films, de jeux vidéo et de matériel audiovisuel
- 6541 Service de garderie
- 6732 Comptoir postal

Sous-classe 2 : Commerce de détail (C2)

- 54 Commerce de détail de produit alimentaire
- 56 Commerce de détail de vêtements et accessoire
- 57 Vente au détail de mobiliers de maison et d'équipements connexes
- 53 Vente au détail de marchandises en général
- 591 Vente au détail de médicaments, d'articles de soins personnels et d'appareils divers
- 5030 Entreprise de télémagasinage et de vente par correspondance (commerce électronique)
- 5363 Vente au détail de matériel motorisé pour l'entretien des pelouses et jardins
- 6732 Comptoir postal

Sous-classe 3 : Hébergement, restauration et divertissement (C3)

- 581 Restauration avec service complet ou restreint
- 582 Établissement où l'on sert à boire (boissons alcoolisées) et activités diverses
- 583 Établissement d'hébergement, excluant : 5835 (hébergement touristique à la ferme)
- 589 Autres activités spécialisées de restauration, excluant : 5893 (Comptoir mobile : frite, burger, hot-dogs ou crème glacée)
- 739 Autres lieux d'amusement, excluant : 7392 (Golf miniature), 7393 (Terrain de golf pour exercice seulement), 7394 (Piste de karting).
- 7233 Salle de réunions, centre de conférences et congrès
- 7512 Centre de santé (incluant saunas, spas et bains thérapeutiques ou turcs)
- 7920 Loterie et jeu de hasard

Sous-classe 4 : Quincaillerie, construction et produits contraignants (C4)

- 52 Vente au détail de produits de construction et de quincaillerie, excluant : 5252 (Vente au détail d'équipements de ferme)
- 5362 Vente au détail de matériaux pour l'aménagement paysager
- 5981 Vente au détail de combustibles incluant le bois de chauffage

Sous-classe 5 : Stations-services (C5)

- 553 Stations-services, excluant 5531 (Station-service avec réparation de véhicules automobiles).
- 5983 Vente au détail de gaz sous pression
- 6412 Service de lavage d'automobiles

Sous-classe 6 : Commerce de gros (C6)

- 51 Vente en gros
- 5961 Vente au détail de foin, de grain et de mouture

Sous-classe 7 : Véhicule et accessoires, maisons et chalets préfabriqués (C7)

- 5260 Vente au détail de maisons et de chalets préfabriqués (incluant les maisons mobiles)
- 551 Vente au détail de véhicule moteur.
- 552 Vente au détail de pièces de véhicules automobiles, de pneus, de batteries et d'accessoires.
- 559 Autres activités de vente au détail d'automobiles, d'embarcations, d'avions et d'accessoires, excluant : 5593 (Vente au détail de pièces de véhicules automobiles et d'accessoires usagés).
- 5969 Vente au détail d'autres articles de ferme
- 5599 Autres activités de vente au détail reliées aux automobiles, aux embarcations, aux avions et à leurs accessoires

- 6353 Service de location d'automobiles
- 6354 Service de location de machinerie lourde
- 6355 Service de location de camions, de remorques utilitaires et de véhicules de plaisance

Sous-classe 8 : Ateliers d'artistes et d'artisans (C8)

- 7117 essentiellement les ateliers d'artiste et les galeries d'art

Sous-classe 9 : Marché public (C9)

- 5432 Marché public

Sous-classe 10 : Commerce d'articles usagés (C10)

- 5332 Vente au détail de marchandises d'occasion et marché aux puces, excluant vente et entreposage extérieur.

CLASSE 3 : SERVICES

Sous-classe 1 : Services financiers (S1)

- 61 Finance, assurance et service immobilier
- 632 Bureau de crédit pour les commerces et les consommateurs et service de recouvrement
- 6616 Service d'estimation de dommages aux immeubles (experts en sinistre)

Sous-classe 2 : Services personnels (S2)

- 62 Services personnels
- 631 Service de publicité
- 649 Autres services de réparation et d'entretien
- 6421 Service de réparation d'accessoires électriques
- 6422 Service de réparation et d'entretien de radios, de téléviseurs, d'appareils électroniques et d'instruments de précision
- 6996 Bureau d'information pour tourisme
- 6541 Service de garderie (prématornelle, moins de 50% de poupons)

Sous-classe 3 : Services professionnels, techniques et affaires (S3)

- 30 Imprimerie, édition et industries connexes
- 633 Service de soutien aux entreprises
- 639 Autres services d'affaires
- 652 Service juridique
- 655 Service informatique
- 659 Autres services professionnels
- 829 Autres services reliés à l'agriculture
- 6341 Service de nettoyage de fenêtres
- 6342 Service d'extermination et de désinfection
- 6343 Service pour l'entretien ménager
- 6359 Autres services de location (sauf entreposage)
- 6382 Service de traduction
- 6383 Service d'agence de placement
- 6995 Service de laboratoire autre que médical

Sous-classe 4 : Associations et organismes sociaux (S4)

699 Autres services divers, excluant : 6995 (Service de laboratoire autre que médical), 6996 (Bureau d'information pour le tourisme), 6997 (Centre communautaire de quartier excluant centre diocésain)

6920 Fondation et organisme de charité

6539 Autres centres de services sociaux ou bureaux de travailleurs sociaux

Sous-classe 5 : Services éducatifs non institutionnels (S5)

683 Formation spécialisée

6814 École à caractère familial

6541 Service de garderie (Prématornelle, moins de 50% de poupons)

Sous-classe 6 : Services de santé en cabinet (S6)

651 Service médical et de santé, excluant : 6513 (Service d'hôpital)

656 Service de soins paramédicaux

657 Service de soins thérapeutique

6539 Autres centres de services sociaux ou bureaux de travailleurs sociaux

Sous-classe 7 : Transports de personnes (S7)

4211 Gare d'autobus pour passagers

4291 Transport par taxi

4924 Service de billets de transport

Sous-classe 8 : Service de télécommunication (S8)

47 Industrie de l'information et industrie culturelle. Télécommunication, centre et réseau téléphonique excluant les grands équipements de télécommunication, ex : antennes.

CLASSE 4 : INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET AUTRES USAGES APPARENTÉS

2-3 Industrie manufacturière

5395 Vente au détail de matériaux de récupération (démolition)

5982 Vente au détail du mazout (sauf les stations-services)

66 Service de construction

641 Service de réparation d'automobile

643 Service de réparation de véhicules légers

644 Service de réparation et d'entretien de véhicules lourds

6423 Service de réparation et de rembourrage de meubles

----- Établissement relié aux cryptomonnaies

Les sous-classes associées à la classe industrie manufacturière ont pour objet de les départager selon leur niveau de contrainte comme suit :

Sous-classe 1 : Industrie peu ou non contraignante (I1)

Pour l'ensemble des usages de la classe 4, un usage industriel est considéré non contraignant lorsque les critères de performance suivants sont applicables :

- 1° L'usage ne dégage ni fumée, ni odeur, ni pollution, ni bruit perceptible aux limites du terrain à l'heure de pointe ;
- 2° L'usage ne donne lieu à aucun entreposage extérieur autre que, le cas échéant, le stationnement des véhicules utilisés dans l'exercice des activités afférentes excluant tout véhicule non en état de fonctionnement ou en vente.

Sous-classe 2 : Industrie contraignante (I2)

Pour l'ensemble des usages énoncés à la classe 4, un usage industriel est considéré contraignant, s'il déroge à l'un ou plusieurs des critères de performance énoncés à l'article ci-haut.

Sous-classe 3 : Industrie agro-industrie (I3)

- 1) Industrie des aliments et de boissons exercées sur la ferme d'un producteur à l'égard de produits provenant de son exploitation ou accessoirement de celles d'autres producteurs;
- 2) La vente sur place des produits transformés;

CLASSE 5 : PRODUCTION D'ÉNERGIE (I4)

- 481 Production d'énergie (infrastructure)
- 3595 Centrale de biomasse ou de cogénération
- 3596 Centrale de combustibles fossiles
- 4835 Barrage et digue

CLASSE 6 : INDUSTRIE EXTRACTIVE (I5)

- 85 Exploitation minière et services connexes
- 8321 Production de tourbe
- 8322 Production de gazon en pièces
- 8900 Exploitation et extraction d'autres richesses naturelles

CLASSE 7 : UTILITÉS PUBLIQUES

Sous-classe 1 : Captage et traitement de l'eau (U1)

- Captage d'eau souterraine ou de surface
- Équipement pour traitement de l'eau potable
- Poste de surpression

Sous-classe 2 : Équipement de traitement de l'eau usée (U2)

- équipement pour traitement de l'eau usée

Sous-classe 3 : Installations reliées aux matières résiduelles (U3)

- 485 Dépotoir et installation inhérente aux ordures
- 487 Récupération et triage de produits divers
- 4880 Dépôt à neige
- 5593 Vente au détail de pièces de véhicules automobiles et d'accessoires usagés

CLASSE 8 : TRANSPORT ET COMMUNICATION

Sous-classe 1 : Transport terrestre (T1)

- 422 Transport de matériel par camion (infrastructure)
- 429 Autres transports par véhicule automobile (infrastructure)
- 637 Entreposage et service d'entreposage
- 4214 Garage d'autobus et équipement d'entretien
- 4222 Garage et équipement d'entretien pour le transport par camion (incluant les garages municipaux)
- 4612 Garage de stationnement pour véhicules lourds (infrastructure)
- 4623 Terrain de stationnement pour véhicules lourds
- 4633 Espace de rangement
- 4826 Centre d'entreposage de produits pétroliers
- 4827 Distribution de produits pétroliers
- 4828 Centre d'entreposage et de distribution des nouveaux carburants

- 4832 Autres activités reliées au transport par autobus
- 5020 Entreposage de tout genre
- 5531 Station-service avec réparation de véhicules automobiles
- 6346 Service de cueillette des ordures (excluant traitement)
- 6347 Service de vidange de fosses septiques et de location de toilettes portatives (excluant traitement)

Sous-classe 2 : Transport ferroviaire (T2)

- 411 Transport par chemin de fer (infrastructure)

Sous-classe 3 : Transport aérien (T3)

- 43 Transport aérien (infrastructure)

Sous-classe 4 : Installations et services maritimes (T4)

- 44 Transport maritime (infrastructure)

Sous-classe 5 : Stationnement (T5)

- 4611 Garage de stationnement pour automobiles (infrastructure)
- 4621 Terrain de stationnement pour automobiles
- 4631 Stationnement intérieur
- 4632 Stationnement extérieur

Sous-classe 6 : Équipements de télécommunication (T6)

- 4712 Tour de relais (micro-ondes)
- 4732 Station et tour de transmission pour la radio
- 4734 Réseau de radiocommunication par satellite
- 4742 Station et tour de transmission pour la télévision
- 4744 Réseau de télévision par satellite
- 4746 Réseau de câblodistributeurs

Sous-classe 7 : Transport d'énergie (T7)

Uniquement les postes, centres et équipements de transfert (ex. sectionnement, découpage, relai, transformation)

- 4821 Transport et gestion d'électricité en bloc
- 4823 Transport et gestion du gaz par canalisation
- 4824 Centre d'entreposage du gaz
- 4829 Autres installations de transport, d'entreposage et de distribution d'énergie

CLASSE 9 : ADMINISTRATION ET SERVICES PUBLICS

Sous-classe 1 : Hébergement de type communautaire ou collectif (P1)

- 154 Maison de retraite et orphelinat
- 155 Autres habitations de groupes
- 654 Service social hors institution

Sous-classe 2 : Établissements reliés à la santé (P2)

- 651 Service médical et de santé
- 653 Service social

Sous-classe 3 : Établissements scolaires et de culte (P3)

- 681 École maternelle, enseignement primaire et secondaire
- 682 Université, école polyvalente, cégep
- 6242 Cimetière
- 6243 Mausolée
- 6911 Église, synagogue, mosquée et temple
- 6919 Autres activités religieuses

Sous-classe 4 : Administration publique (P4)

- 671 Fonction exécutive, législative et judiciaire
- 673 Service postal
- 6760 Organisation internationale et autres organismes extraterritoriaux
- 6791 Poste et bureau de douanes
- 6799 Autres services gouvernementaux

Sous-classe 5 : Services de protection publique (P5)

- 656 Service de soins paramédicaux
- 8392 Service de lutte contre les incendies de forêt
- 6721 Service de police fédérale et activités connexes
- 6722 Protection contre l'incendie et activités connexes
- 6723 Défense civile et activités connexes
- 6724 Service de police provinciale et activités connexes
- 6725 Service de police municipale et activités connexes
- 6729 Autres fonctions préventives et activités connexes

Sous-classe 6 : Centre de détention (P6)

- 674 Établissement de détention et institution correctionnelle

Sous-classe 7 : Station de recherche (P7)

- 636 Centre de recherche (sauf les centres d'essais)
- 8391 Centre de recherche en foresterie

Sous-classe 8 : Installations militaires (P8)

- 675 Base et réserve militaire

CLASSE 10 : RÉCRÉATION, SPORTS ET LOISIRS

Sous-classe 1 : Lieux de rassemblement (Rec 1)

- 1521 Local pour les associations fraternelles
- 1522 Maison des jeunes
- 1529 Autres maisons et locaux fraternels
- 1531 Local d'étudiants(es) infirmiers(ères)
- 1590 Autres locaux de groupes
- 6997 Centre communautaire ou de quartier (incluant centre diocésain)

Sous-classe 2 : Établissements reliés à la culture (Rec 2)

- 7111 Bibliothèque
- 7112 Musée
- 7113 Galerie d'art
- 7114 Salle d'exposition
- 7115 Économusée
- 7116 Musée du patrimoine
- 7117 Atelier d'artiste ou d'artisan
- 7119 Autres activités culturelles
- 7211 Amphithéâtre et auditorium
- 7212 Cinéma
- 7213 Ciné-parc
- 7214 Théâtre
- 7219 Autres lieux d'assemblée pour les loisirs
- 7990 Loisir et autres activités culturelles

Sous-classe 3 : Établissements reliés au sport d'intérieur (Rec 3)

- 7222 Centre sportif multidisciplinaire (couvert)
- 7239 Autres aménagements publics pour différentes activités

- 7313 Parc d'exposition (intérieur)
- 7314 Parc d'amusement (intérieur)
- 7414 Centre de tir pour armes à feu
- 7413 Salle et terrain intérieur de squash, de raquetball et de tennis
- 7417 Salle ou salon de quilles
- 7424 Centre récréatif en général
- 7425 Gymnase et formation athlétique
- 7432 Piscine intérieure et activités connexes
- 7451 Aréna et activités connexes (patinage sur glace intérieur)
- 7452 Salle de curling

Sous-classe 4 : Parcs et établissements reliés au sport d'extérieur (Rec 4)

- 742 Terrain de jeux et piste athlétique
- 5432 Marché public
- 7221 Stade
- 7229 Autres installations pour les sports
- 7290 Autres aménagements d'assemblées publiques
- 7392 Golf miniature
- 7410 Terrain de tennis
- 7415 Piste de patinage à roulettes
- 7419 Autres activités sportives
- 7431 Plage
- 7433 Piscine extérieure et activités connexes
- 7459 Autres activités sur glace (extérieur)
- 7613 Parc pour animaux domestiques ou de compagnie
- 7620 Parc à caractère récréatif et ornemental
- 7631 Jardin communautaire
- 7639 Autres parcs

Sous-classe 5 : Établissements récréatifs et touristiques de grande surface (Rec 5)

- 712 Exposition d'objets ou d'animaux (Planétarium, Aquarium, Jardin botanique, Zoo, Autre présentation d'objet ou d'animaux)
- 744 Activité nautique
- 748 Activité de sport extrême
- 749 Autres activités récréatives
- 751 Centre touristique
- 6356 Service de location d'embarcations nautiques
- 7213 Ciné-parc
- 7223 Piste de course
- 7224 Piste de luge, de bobsleigh et de sauts à ski
- 7225 Hippodrome
- 7311 Parc d'exposition (extérieur)
- 7312 Parc d'amusement (extérieur)
- 7393 Terrain de golf pour exercice seulement
- 7394 Piste de karting
- 7411 Terrain de golf (sans chalet et autres aménagements sportifs)
- 7412 Terrain de golf (avec chalet et autres aménagements sportifs)
- 7416 Équitation
- 7418 Toboggan
- 7521 Camp de groupes et base de plein air avec dortoir

- 7522 Camp de groupes et base de plein air sans dortoir
- 7529 Autres camps de groupes
- 7611 Parc pour la récréation en général

Sous-classe 6 : Centre de villégiature et ensemble de villégiature intégré (Rec 6)

- 583 : Établissement d'hébergement, excluant : 5835 (hébergement touristique à la ferme)
 - Village de vacances
 - Ensemble de résidences de villégiature intégré pouvant comporter des résidences de villégiature de 1 ou 2 logements et des résidences de villégiature comportant jusqu'à 6 logements

CLASSE 11 : CONSERVATION ET RÉCRÉATION EXTENSIVE (CO)

Aire de conservation associée au milieu naturel, en particulier les éléments de la catégorie (92) du manuel d'évaluation foncière du Québec

Sous-classe 1 : Conservation intégrale (Co1)

- 9211 Réserve forestière
- 9212 Réserve pour la protection de la faune
Autre réserve associée au milieu naturel

Seuls les aménagements associés à la faune et ses habitats, à la flore, la végétation et au milieu naturel sans interventions autres sont autorisés

Sous-classe 2 : Conservation et récréation extensive (Co2)

- 7442 Rampe d'accès et stationnement
- 7612 Belvédère, halte et relais routier ou station d'interprétation
- 9211 Réserve forestière
- 9212 Réserve pour la protection de la faune
Inclut les sentiers pédestres, aménagements d'interprétation, aire de stationnement, aire de repos, etc.

CLASSE 12 : AGRICOLE

Sous-classe 1 : Culture (A1)

- 813 Production végétale
- 821 Traitement relié à la production végétale
- 6371 Entreposage de produits de la ferme (sauf l'entreposage en vrac à l'extérieur) et silos

Sous-classe 2 : Élevage (A2)

- 812 Production animale
- 819 Autres activités agricoles
- 822 Service relié à l'élevage d'animaux de ferme
- 842 Aquaculture animale
- 6371 Entreposage de produits de la ferme (sauf l'entreposage en vrac à l'extérieur) et silos
- 8299 Autres activités reliées à l'agriculture

Sous-classe 3 : Agrotourisme (A3)

- 5833 Auberge ou gîte touristique
- 5835 Hébergement touristique à la ferme
- 7416 Équitation
- 8001 Table champêtre
- 8002 Camp de vacances à la ferme

- 8003 Service de réadaptation et de réinsertion sociale basé sur la vie à la ferme
- 8004 Service d'interprétation et de visites des activités de ferme
- 8005 Vente de produits agricoles à la ferme
- 8006 Service de restauration associé à une érablière

CLASSE 13 : FORESTERIE

- 831 Foresterie et exploitation forestière
- 839 Services reliés à la foresterie
- 8131 Acériculture
- 1914 Camp forestier (destiné à l'exploitation forestière par une entreprise)
- 5981 Vente au détail ou au gros de bois de chauffage exclusivement

CLASSE 14 : CHASSE ET PÊCHE

- 191 Habitation pour la chasse, la pêche et la forêt, excluant : 1914 (Camp forestier)
- 841 Pêcherie et produits de la mer
- 843 Chasse piégeage d'animaux à fourrure
- 844 Reproduction du gibier
- 849 Autres activités connexes à la pêche, à la chasse et au piégeage.